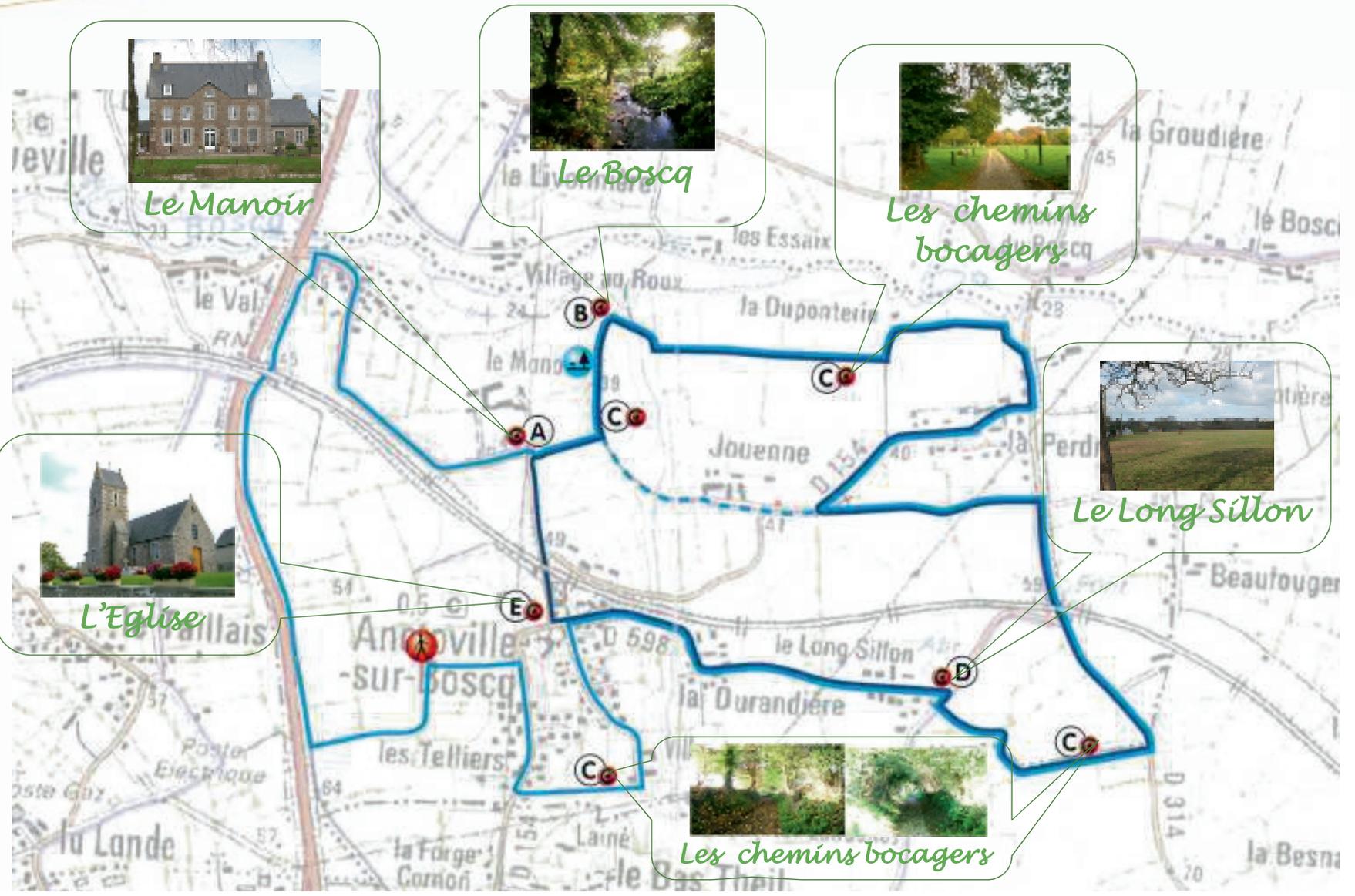


Bulletin municipal

ANCTOVILLE SUR BOSCO

J
u
i
n

2
0
1
8



MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous invite à feuilleter ce bulletin dans lequel vous trouverez différents articles relatant la vie de votre commune.

Au fil des thèmes vous pourrez découvrir l'avancement des projets communaux et intercommunaux, la vie des associations, les animations proposées depuis quelques années déjà et les nouveautés 2018 : le repas entre voisins qui aura lieu le dimanche 24 juin, le voyage seniors et la rencontre habitants – associations et loisirs qui se tiendra le samedi 8 septembre. Vous pourrez échanger avec les personnes qui font vivre ces associations et découvrir le projet atelier « tricot » qui pourrait se mettre en place dès la rentrée prochaine.

La réflexion menée sur l'opportunité de se regrouper (Anctoville-sur-Boscq, Bréville-sur-mer, Longueville et Yquelon) est interrompue. Celle-ci pourra peut-être se réengager dans les années qui viennent. Il est important, pour faire aboutir un tel projet, d'avoir tout d'abord une envie commune de bien le mener et d'avoir, au-delà de l'aspect financier, une vision attendue par tous des objectifs à atteindre pour « bien vivre » dans nos communes.

Je vous rappelle que de nombreuses informations mises à jour régulièrement vous attendent sur le site internet de la mairie. Vous pourrez y trouver les pages administratives mais aussi les dernières informations qui sont mises en ligne dès que nous les recevons.

Je vous souhaite un très bel été.

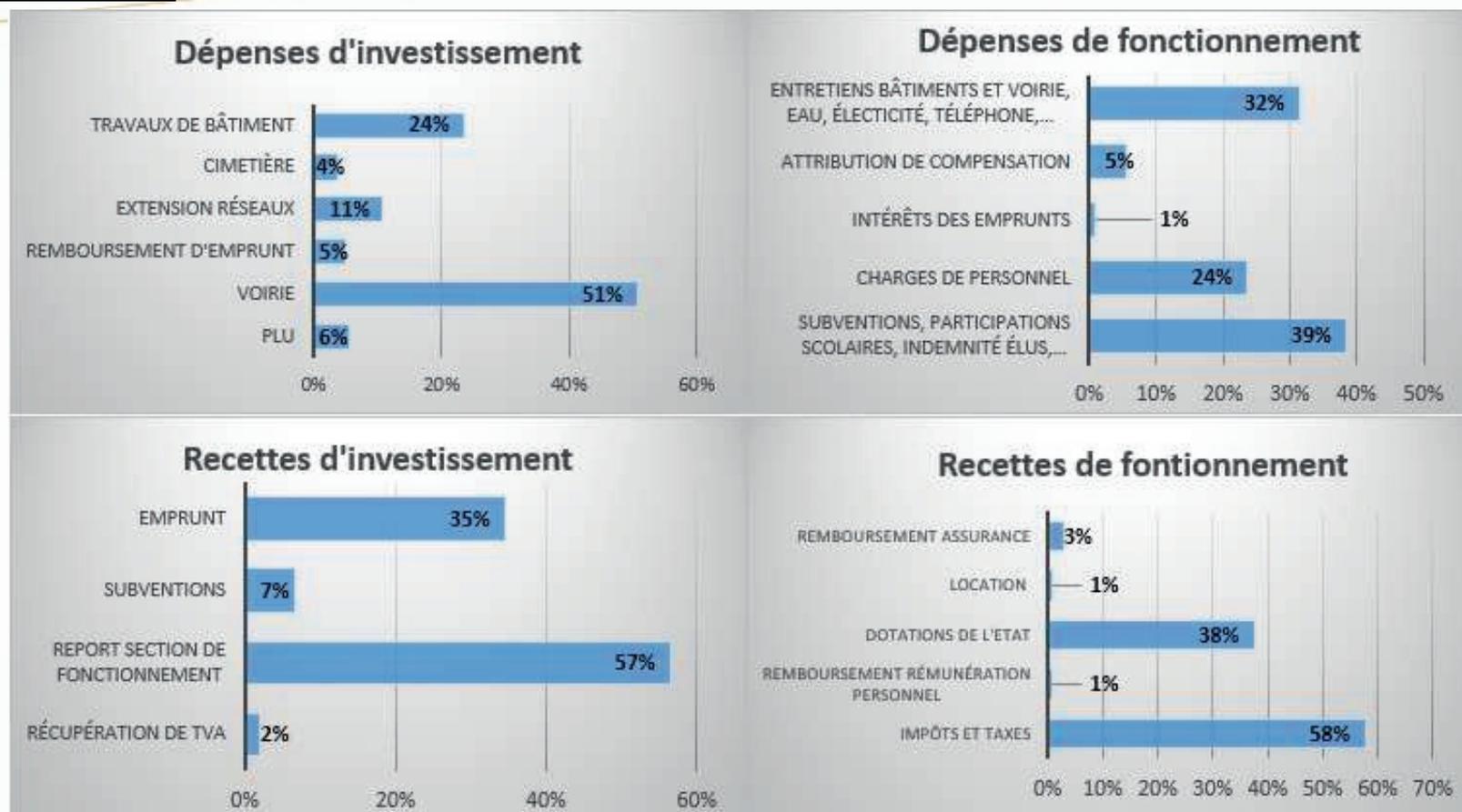
Nadine BUNEL.

SOMMAIRE

Page 2	<u>Mot du Maire</u>
Page 3	<u>Budget</u>
Page 4	<u>Projets réalisés</u>
Page 5	<u>Projets en cours et à venir</u>
	<u>Commune d'échanges et dynamique</u>
Page 6	Association Les Solexins
Page 6	Association de Chasse
Page 7	Le collectif Pourkoipetit
Page 8	Les Anciens Combattants
Page 8	Association les Amis de Saint Martin
Page 9	Projet d'un atelier de tricot à Anctoville
Page 9	Secteur Action Gérontologique
Page 10 et 11	<u>Animations</u>
Page 12	<u>Plan Local d'Urbanisme</u>
Page 13	<u>Zéro pesticide</u>
Page 14	<u>Service déchets</u>
Page 15 à 16	<u>Granville Terre et Mer</u>
Page 17	<u>Etat Civil 2017 – 2018</u>
Page 18	<u>Infos pratiques</u>
Page 19	<u>Démarches en ligne</u>

Budget

BUDGET 2017



BUDGET 2018

Le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 390 370,75 € à la section de fonctionnement et à la somme de 88 948 € à la section d'investissement. Le Conseil Municipal a décidé, cette année encore de ne pas augmenter les 3 taxes. Vous remarquerez malgré tout une augmentation des impôts qui correspond au pourcentage d'augmentation des bases fiscales tous les ans par la loi de finances (0,4% pour 2017).

Projets réalisés



Défense contre l'incendie

L'implantation d'une citerne souple de puisage de 120 m² au Vieux Val avec une aire de stationnement réservée aux engins d'incendie a été réalisée pour desservir le Vieux Val, l'impasse de la Fontaine ainsi que le Clos Shamrock.

Travaux d'accessibilité de la salle des fêtes et de la mairie

Les travaux de mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite (PMR), de la salle des fêtes et de la mairie sont terminés. Il a fallu aménager les toilettes, mettre aux normes l'électricité, les canalisations des eaux usées et permettre l'accès aux bâtiments avec un cheminement piétonnier. Des travaux de peinture et de carrelage ont également été effectués.



Plantation d'une haie chemin des Grands Pas

La commune a souhaité recréer une haie constituée de différentes essences locale le long du chemin « des Grands Pas » bordé par la route départementale 971 afin de lui rendre un aspect bocager, de faire un écran végétal le long de la route départementale. Celle-ci a été réalisée par l'association de boisement et d'aménagement du Pays de la Baie et subventionnée par le Conseil Départemental de la Manche à hauteur de 1 990 €HT pour une dépense de 3 015,28 € HT.



Projets en cours



Travaux d'accessibilité de l'Eglise



Pour être en conformité avec la loi, les travaux de mises aux normes se poursuivent pour permettre aux personnes handicapées ou à mobilité réduite de se rendre dans les établissements recevant du public. Après la salle des fêtes et la Mairie, des travaux d'accessibilité du cimetière et de l'église vont débiter dans les mois qui viennent. Une place de parking PMR va être créée ainsi qu'un cheminement jusqu'à la porte principale de l'église, les escaliers seront aussi adaptés.



Travaux salle des fêtes

Lors de sa séance du 11 avril dernier le Conseil Municipal a décidé de lancer une étude pour l'aménagement de la cuisine, le ravalement des façades et la rénovation d'une partie de la toiture de la salle et des garages.

Le résultat de l'étude sera donné 2^{ème} semestre 2018 et un marché sera lancé par la suite après avis du Conseil Municipal. Les travaux sont envisagés pour le 1^{er} trimestre 2019.



Commune d'échanges et dynamique

LES SOLEXINS

Notre association compte 26 adhérents qui sont passionnés par ce mythique engin qui a été fabriqué en France.

En 2018 cinq sorties à la journée et cinq journées mécaniques sont programmées. L'an dernier nous avons été invités à Saint-Aubin-des-Bois.

Beaucoup de personnes sont nostalgiques des années 60 (mobylette, solex, voitures anciennes). Les 2 roues cités sont des véhicules économiques(en carburant et en prix d'achat mais de plus en plus difficile à trouver). Notre association est ouverte à tout nouvel adhérent, le coût est de 16 euros par couple et le jour de notre Assemblée Générale un buffet dinatoire de qualité exceptionnelle vous est offert gratuitement.



Sortie à Saint-Aubin-des-Bois

Le Président Serge MARTIN



sergemartintutelle@neuf.fr

06.30.72.83.34

Rencontre associations et habitants

Samedi 08 septembre
2018 à 11h00 à la salle
des fêtes.

LA CHASSE

Comme tous les ans nous faisons un repas au début de l'année et un au mois de septembre. L'assemblée générale a lieu début janvier et se termine par la galette des rois partagée avec nos épouses.



Attention une épidémie de gale sévit sur les renards. Evitez la divagation de vos chiens et chats car cette maladie est transmissible.

Le Président LEGOUIX Julien.
Vice-Président LEGOUIX Yannick.
Trésorier DAVID Bertrand.



Commune d'échanges et dynamique

Rencontre associations et habitants

Samedi 08 septembre 2018 à 11h00 à la salle des fêtes.

Anctoville sur Boscq
Vide-Grenier
15 août
inscription et renseignements au
06.71.62.20.87



POURKOIPETIT

C'est reparti pour les Pourkoipetit ! Le collectif anctovillais se remet en route vers le Carnaval, cuvée 2019 !

Depuis avril et la tenue de son assemblée générale, les Pourkoipetit ont raccroché les tenues Dior (thème 2018) pour se tourner vers cette prochaine échéance carnavalesque.
(Carnaval 2019, du 01 au 06 mars 2019)

La bonne humeur prédomine lors des ateliers qui ponctuent le travail de l'année : le choix du thème, la silhouette du char, la conception des costumes, la sélection des musiques... sont autant de rendez-vous qui favorisent la cohésion au sein de ce groupe de gais lurons, toujours fin prêts, après des mois de labeur et ...de rigolade, à défilé dans l'euphorie de la grande cavalcade du dimanche et de celle, humoristique, du mardi.

Association d'Anctoville, le collectif prend de l'ampleur et regroupe plus d'une centaine de membres, lesquels participent et s'impliquent pour faire vivre l'esprit du Carnaval de Granville.

Pour les rencontrer, venez participer aux événements organisés par les Pourkoipetit lors de :

La brocante annuelle du 15 août, dans le bourg d'Anctoville et du Loto, le 04 novembre prochain à la salle de convivialité d'Yquelon.

Et bien sûr autour d'un verre et sous les confettis lors de l'inauguration du char, le vendredi 1^{er} mars 2019, à la mairie d'Anctoville !

Çà chine à Anctoville

Avis aux chineurs et déballeurs,

Dans les préparatifs du Carnaval, le collectif Pourkoipetit organise sa 3^{ème} édition du vide-grenier anctovillais :

le mercredi 15 août 2018

Avec une centaine d'exposants attendue dans le bourg d'Anctoville pour ce rendez-vous champêtre : impossible de ne pas dénicher quelque chose !

Entrée gratuite — sans réservation à partir de 6h 2€ le mètre linéaire.

Informations au 06.71.62.20.87.

Buvette et restauration sur place.



Commune d'échanges et dynamique

Apéritif associations
et loisirs

**Samedi 08 septembre
2018 à 11h00 à la salle
des fêtes.**

LES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE FRANCE

Une réunion se fait au mois de janvier, en fin de réunion les membres de l'association et leurs épouses se partagent la galette des rois.

Nous manifestons le 8 mai pour la fin de la guerre 39/45, le 11 novembre pour celle de 14/18 et le 5 décembre pour la fin de la guerre d'Algérie.

Le Président, BELLAIZE Daniel

Chemin de la Clémentière 50400 GRANVILLE

☎ 02.33.61.24.28



LES AMIS DE SAINT MARTIN

Le 9 juillet 2017 a eu lieu la messe avec pain béni suivi d'un repas froid. Cette journée a rassemblé 74 personnes.

Le 25 décembre 2017 dans notre église a eu lieu la messe de Noël présidée par le père Régis ROLET. Un vin chaud a été servi pour le verre de l'amitié.

Le 11 mars 2018 un repas langue de bœuf nous a été servi par le traiteur l'Aigle de l'Haye-Pesnel. Six séminaristes étaient présents. Au cours de cette après-midi le groupe folklorique de l'Haye-Pesnel la ROUNDAINCHE a évolué sous nos yeux avec des danses normandes ce qui a beaucoup plus, 75 personnes présentes.

Notre assemblée générale aura lieu en octobre et est ouverte à tous.

La Présidente, Mme BOUCEY Elise-Marie



Commune d'échanges et dynamique

Rencontre associations et habitants

Samedi 08 septembre
2018 à 11h00 à la salle
des fêtes.



PROJET D'UN ATELIER DE TRICOT A ANCTOVILLE

Quel que soit votre âge, l'envie d'apprendre à tricoter vous titille... ou vous désirez reprendre cette activité qualifiée de « nouveau yoga » dans certains magazines ?

Vraie débutante, vous aborderez vos premiers points : les plus simples vous permettront de réaliser de petits ouvrages motivants -bonnets, mitaines, écharpes, layette...et vous donneront l'envie de continuer.

Déjà expérimentée, vous maîtrisez le tricot, mais les notices explicatives vous paraissent parfois peu claires. Ou vous avez abandonné il y a quelques années un ouvrage en cours.

Depuis l'âge de 5 ans, je n'ai cessé de tricoter... aussi je me propose de partager ma passion et vous communiquer mes trucs et astuces de tricoteuse compulsive. Les augmentations, diminutions, points irlandais, les ouvrages de décoration, les belles finitions, les rattrapages, tout ce qui vous fait à la fois envie et un peu hésiter est à votre portée.

Yvonne PRUVEL – 06 22 47 24 14

Secteur Action Gérontologique (SAG)

RESEAU DE LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

En partenariat avec le pôle senior, de nombreuses associations et sous l'impulsion du CLIC, le SAG du pays Granvillais est porteur d'un projet de réseau de visiteurs à domicile afin de lutter contre la solitude et l'isolement des personnes de plus de 55 ans.

Des bénévoles ont commencé à rendre visite à leur domicile à des personnes isolées .Mais nous recherchons davantage de bénévoles en particulier sur notre commune. Des actions seront menées lors de la **semaine bleue en octobre** pour mettre en lumière cette lutte contre l'isolement.

Si vous avez un peu de temps de libre à consacrer à ce projet, vous pouvez contacter M. LAMOUREUX au pôle senior 02 33 61 86 87.



Animations



Pour les enfants jusqu'à 10 ans

Chaque année la commune propose un spectacle et un goûter en fin d'année dans la salle des fêtes. En raison des travaux d'accessibilité, en 2017 une place de cinéma a été offerte aux enfants.

Cette année le spectacle est prévu le **samedi 15 décembre après-midi dans la salle des fêtes d'Anctoville-sur-Boscq.**

Pour les enfants de 3 à 10 ans

Une aide financière de 15 € par an est accordée aux enfants à partir de 3 ans et plus fréquentant les écoles maternelles ou primaires pour une activité sportive ou culturelle. Le ticket sport et culture est à votre disposition à la Mairie.



Pour les habitants de plus de 60 ans

Un colis constitué de produits du terroir est distribué en fin d'année. En 2017 cet instant fort sympathique et convivial a réuni un très grand nombre d'aînés qui se sont retrouvés pour échanger autour d'un apéritif au restaurant « Le Relais du Theil » à Saint-Planchers. Cette année l'apéritif est prévu le **samedi 1er décembre à 18h30** à la salle des fêtes.

Repas entre voisins

Le **dimanche 24 juin 2018**, la commune organise un repas des voisins. La commune vous offre l'apéritif et fournit un barbecue et du charbon de bois, ainsi que les tables et les chaises et chacun apporte son pique-nique. On vous y attend nombreux !

Rencontre associations - habitants

Le **samedi 08 septembre 2018 à 11h00**, la commune invite les associations à venir présenter leurs activités à la population autour d'un apéritif à la salle des fêtes.

Nouveauté 2018 : un projet d'atelier tricot.

Associations



Loisirs

Animations

Voyage Séniors

Le **CCAS d'Anctoville-sur-Boscq** en collaboration avec les CCAS de Saint-Pair sur mer, Donville les Bains et Yquelon et en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances organise un séjour à Crozon (Finistère) du 25 août au 1er septembre 2018. Les membres du CCAS sont heureux de permettre aux retraités de la commune de découvrir de nouvelles régions et partager des moments de convivialité.



Arts sous les Clochers

Après Bernard VERNOCHET et son installation interactive de cubes illustrés « Partage », la commune a participé à la deuxième édition d'Arts sous les Clochers en accueillant l'artiste Anne DESHAIES. Elle s'est spécialisée dans des sculptures d'équilibre et des suspensions, jouant entre mouvement et stabilité, légèreté et masse, apesanteur et poids. Intitulée « Couvertures », l'œuvre a rencontré un réel succès. Anne DESHAIES a mis en suspension une multitude de couvercles pour nous conduire aux fonts baptismaux de l'église en cherchant "à livrer un autre regard sur nous-mêmes, pour nous attarder quelques instants en nous interrogeant sur la face cachée de la vie."

Cette année l'artiste **BAP** sculpteur/plasticien présentera son installation « **Cotoyer les cieux** » du 18 mai au 29 juillet de 14h à 19h en dehors des offices religieux.



Visites guidées les samedis 26 mai, 16 juin,
07 juillet et 28 juillet de 16h à 17h

Le Téléthon

Depuis 2016 une marche intercommunale d'environ 100 km a lieu sur l'ancien canton de Bréhal. Le but de ce périple est bien évidemment de collecter un maximum de dons mais aussi de créer un grand moment de soutien et de solidarité envers les personnes en situation de handicap ainsi que leurs familles. La marche intercommunale prévue cette année se déroulera le **jeudi 06 décembre 2018**.

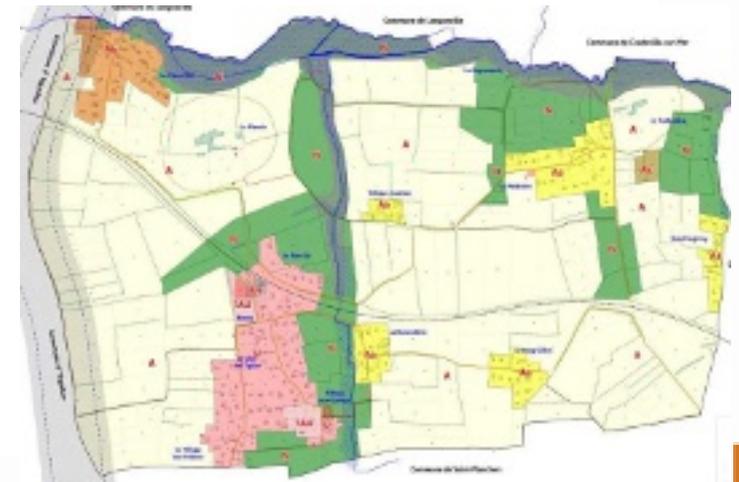


Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal d'Anctoville-sur-Boscq a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme le 21 décembre 2017.

Tous les documents écrits et graphiques sont disponibles sur le site de la commune : www.anctoville-sur-boscq.fr

- Rapport de présentation
- Projet d'Aménagement et de Développement Durables
- Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Règlement écrit
- Règlement graphique : plan de zonage et plan des risques
- Annexes écrites
- Annexes graphiques dont le plan des servitudes d'utilité publique.



Vous serez invités à vous exprimer sur le PLU lors d'une enquête publique qui se tiendra du **lundi 17 septembre au mercredi 17 octobre 2018**. Le commissaire enquêteur assurera des permanences en Mairie, ses dates vous seront communiquées prochainement par voie d'affichage et sur le site internet de la commune. Le PLU final sera ajusté en fonction des conclusions du commissaire enquêteur et des remarques qu'auront émis les services de l'Etat et les autres personnes publiques associées avant de le soumettre à l'approbation du Conseil Communautaire.

La **compétence « gestion et élaboration de document d'urbanisme »** étant une compétence communautaire depuis le 1^{er} janvier 2018, le service Urbanisme de Granville Terre et Mer travaille en lien étroit avec notre commune pour terminer l'élaboration de notre futur document.

Le Conseil Communautaire a voté lors de sa séance du 29 mai dernier, la prescription de l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) à l'échelle des 32 communes

Zéro pesticide

Accepter quelques herbes folles vaut mieux qu'utiliser des produits toxiques pour l'homme et la nature

Plus aucun pesticide ne doit être utilisé pour entretenir les espaces publics tels que parcs, forêts, voiries, espaces verts de toutes sortes, depuis le 1er janvier 2017. Cet objectif "zéro phyto" a été inscrit dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte. Les particuliers sont aussi concernés par cette loi : depuis le 1er janvier 2017 la vente en libre-service des pesticides chimiques n'est plus autorisée et au 1er janvier 2019 la vente et l'usage des pesticides chimiques seront interdits aux particuliers.

Le Syndicat Mixte de Production du Granvillais et de l'Avranchin (SMPGA) a sollicité ses communes membres pour qu'elles s'engagent dans la démarche « Zéro phyto » afin que l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) subventionne les travaux d'interconnexion entre Granville et Avranches. La commune a donc décidé d'engager une démarche « **Zéro phyto** » en signant la charte d'entretien des espaces publics de niveau 3 avec le FREDON Basse Normandie. L'objectif est de mettre en œuvre des bonnes pratiques afin de préserver la santé humaine et l'environnement, notamment en réduisant la quantité de produits phytosanitaires retrouvée dans les eaux superficielles et souterraines (particulièrement celles utilisées pour la production d'eau potable).

La commune a choisi de végétaliser le cimetière. Des plantes types « Sedum Coral Carpet » vont être plantées entre les tombes afin de supprimer le désherbage.

Il est indispensable que chacun prenne conscience de la nocivité de ces produits et que la culture du « propre » qui est souvent pratiquée par les collectivités et les particuliers a des conséquences environnementales et sanitaires non négligeables.

Certaines méthodes utilisées maintenant peuvent paraître moins efficaces que le désherbage chimique auquel nous nous sommes habitués. Mais il est sans doute indispensable de mieux accepter les herbes spontanées sur les trottoirs et sur nos pelouses où la repousse de certaines plantes et fleurs sauvages n'est pas forcément synonyme de laisser-aller et de négligence.

Le souci de propreté est tout à fait légitime et **chacun peut**, si sa forme le lui permet, **arracher quelques herbes à la main, sur le trottoir devant chez lui.**

Un autre regard sur les mauvaises herbes



La commune a reçu le label de niveau 3



Service déchets



AVIS D'INFORMATION SERVICE DÉCHETS
MISE EN PLACE DES SACS TRANSPARENTS
ORIGINAIRES POUR LA COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères est assurée par le service déchets de la Communauté de communes Granville Terre et Mer. La présentation de vos ordures ménagères a changée depuis le 11 janvier 2018. Désormais, elles doivent être présentées à la collecte dans des sacs transparents. Le jour de collecte est toujours le jeudi matin, les sacs sont à présenter la veille au soir dans votre bac.

Où trouver des sacs transparents ?

Ils sont disponibles en mairie gratuitement.

Pourquoi des sacs transparents ?

La collecte des ordures ménagères à l'aide de sacs poubelles transparents a pour objectif d'imposer aux usagers de pratiquer le tri sélectif de leurs déchets. Pour information, les ordures ménagères non triées partent en installation de stockage des déchets ultimes où elles sont enfouies tandis que les déchets triés déposés dans les conteneurs de tri sont eux recyclés.

Comment je trie mes déchets ?

Pour vous aider à faire le tri, un guide est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune. Vos déchets triés doivent être déposés dans les différents conteneurs situés près du passage à niveau.

Mes poubelles peuvent-elles être refusées ?

Oui, la transparence des sacs permet de contrôler les déchets présentés et ainsi de refuser les sacs non-conformes.



Le Conseil Municipal constate que certaines personnes indécates se débarrassent de leurs ordures ménagères sur les voies publiques au lieu d'utiliser les containers de déchets ménagers individuels et de tri sélectif, portant atteinte à la salubrité, à l'environnement et à la propreté de la commune. Nous vous rappelons que « tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritux de quelque nature que ce soit est interdit ».

La commune n'ayant pas de personnel technique doit faire appel à des entreprises privées. Ce coût est supporté par la commune et donc par chaque habitant.

Granville Terre et Mer

Maison de la Petite Enfance

Guichet Information Petite Enfance

Un guichet unique pour faciliter vos recherches !

La Communauté de Communes met à votre disposition un Guichet Unique Petite Enfance qui recense tous les modes d'accueil du territoire. Un accompagnement personnalisé qui vous permet de choisir au mieux et selon vos attentes le mode d'accueil de votre ou vos enfants.

Lieu d'Accueil Enfants / Parents (L.A.E.P)

Un lieu d'écoute et d'accueil convivial enfant/parent.

Une entrée libre, gratuite et anonyme pour passer un moment avec son enfant (de moins de 4 ans). Un accueil par des professionnels de la petite enfance. Une évolution et une sociabilisation de l'enfant dans un environnement collectif. Tous les vendredis (hors vacances scolaires) de 14h30 à 16h30.

395 rue de Saussey – 50400 GRANVILLE

☎ 02.33.69.20.60

Médiathèques

Depuis le 4 avril 2017, les sept médiathèques du territoire Granville Terre et Mer fonctionnent conjointement au sein d'un large réseau.

Abonnement individuel et carte d'adhérent unique : accès et emprunt possible dans les sept médiathèques.

Prêts inter-sites des documents.

Réservation de document.

Prolongation des emprunts.

Tarifs :

Jeunes – 18 ans : gratuit

Adultes : 10 €

Etudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux : 5 €

Assistants maternelles, adhérents de l'Agora : gratuit.

mediatheques.granville-terre-mer.fr

L'Hippocampe - Centre aquatique



Il est ouvert tous les jours de la semaine avec des amplitudes horaires larges. Les tarifs sont adaptés en fonction des usages (abonnements, etc), des cours et des activités pour tous. Une programmation personnalisée d'animations et de soirées à thème est prévue tout au long de l'année.

Rue des Lycées – 50400 GRANVILLE

Granville Terre et Mer

Ecole de Musique

Eveil musical, formation musicale, formation instrumentales, pratiques collectives et ateliers : musiques actuelles, jazz, atelier vocal, atelier Bao-Pao (pour les personnes en situation de handicap).

1301, route de Vaudroulin – 50400 GRANVILLE
☎ 02 33 50 44 75



La Cité des Sports

La Cité des Sports est un vaste complexe sportif performant accueillant les sportifs - scolaires, clubs, associations - et le public dans des conditions optimales. Vous y trouverez : 1 salle avec tribunes, 1 dojo, 1 salle d'activités physiques et d'expression, 1 salle de musculation, 1 salle de boxe, 2 gymnases, 2 terrains de football, 1 terrain de rugby, 1 Skate Park et 1 boulodrome

Boulevard des Amériques – 50400 GRANVILLE
☎ 02 33 90 51 65



Plan de déplacement vélo

Le projet a pour but de :  proposer pour les déplacements courts (moins de 3 km) une offre de mobilité souple et simple en facilitant la pratique du vélo ; structurer sur le territoire un premier réseau le long du littoral dans une logique touristique et une boucle rétro littorale ; afin d'aboutir à un réseau cyclable d'ici 2025 associant des itinéraires de liaisons intercommunales et littorales et l'aménagement d'un réseau de voirie apaisée autour des centres villes et des zones d'activités.

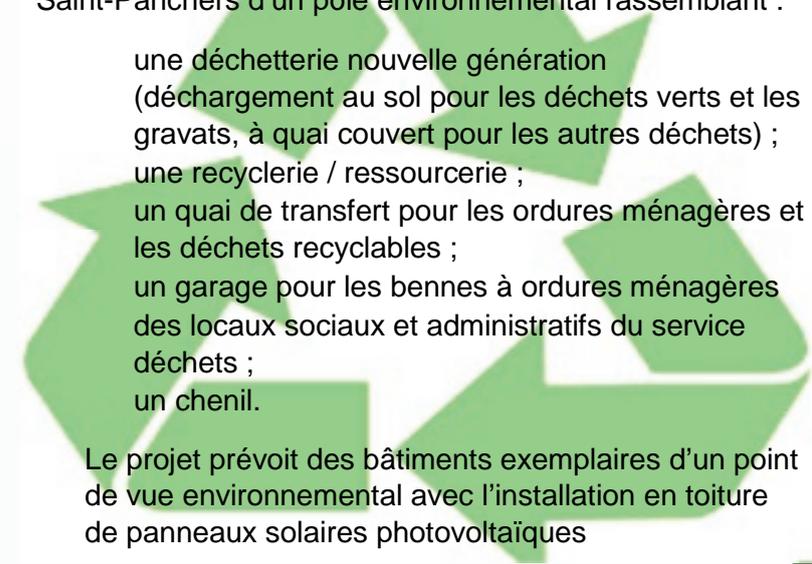


Pôle environnemental

Le Projet prévoit d'abandonner l'exploitation du site de Mallouet et d'engager la construction sur la commune de Saint-Panchers d'un pôle environnemental rassemblant :

- une déchetterie nouvelle génération (déchargement au sol pour les déchets verts et les gravats, à quai couvert pour les autres déchets) ;
- une recyclerie / ressourcerie ;
- un quai de transfert pour les ordures ménagères et les déchets recyclables ;
- un garage pour les bennes à ordures ménagères des locaux sociaux et administratifs du service déchets ;
- un chenil.

Le projet prévoit des bâtiments exemplaires d'un point de vue environnemental avec l'installation en toiture de panneaux solaires photovoltaïques



Etat Civil 2017 - 2018

Mariage

Toutes nos félicitations à

PESKINE Anne Florence et DUCHEREAU Jérôme le 23 septembre 2017

Décès

Nos sincères condoléances aux proches de

JOB Michel le 22 septembre 2017 à Granville
LEPROVOST Gustave le 7 novembre 2017 à Donville-les-Bains
LEROYER Raymond le 27 novembre 2017 à Avranches
LE BOULANGER Rémy le 2 mars 2018 à Avranches

Pacte Civil de Solidarité

Depuis le 1er novembre 2017 l'enregistrement des Pacs est transféré aux officiers d'état civil en mairie, et ne se fait plus auprès du greffe d'un tribunal d'instance.

- 6 PACS enregistrés

Infos pratiques

Arrêté préfectoral n°97-159-DMCL

Extrait concernant les horaires autorisés pour les activités bruyantes

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h puis de 14h30 à 19h30
les samedis de 9h à 12h puis de 15h à 19h
les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Brûlage des végétaux

Il est interdit de brûler dans son jardin. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Vous pouvez également en faire un compost individuel.

Urbanisme

Toute modification structurelle et/ou visuelle concernant : clôture, abris de jardin, fenêtres, ravalement, changement de destination d'un local, agrandissement, toute nouvelle construction, doit faire l'objet d'une demande auprès du service urbanisme de la Mairie. Les modifications ou les constructions effectuées sans un accord préalable pourront être sanctionnées.

Chardons

Les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers sont tenus de **procéder à la destruction** des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent. Cette destruction devra être exécutée et être terminée au plus tard avant la floraison.

Divagation des animaux

La divagation des animaux est interdite et peut être punie par des contraventions.

Tout animal est en état de divagation lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître ou de son responsable, et hors de la surveillance, du contrôle ou de la direction de ceux-ci.

Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est le responsable du dommage que l'animal a causé. Suivant la gravité du dommage, ces peines auront alors un caractère contraventionnel ou correctionnel.

Frelon asiatique

Ne prenez pas de risques. Ne vous approchez pas d'un nid de frelon asiatique.

Si vous localisez un nid de frelons asiatiques, **venez le signaler en mairie** en indiquant vos coordonnées ainsi que la localisation du nid.



Service en charge de l'eau

Pôle de l'eau
ZA de la Petite Lande
240 rue Ampère
50380 SAINT-PAIR SUR MER
Tél : 02 33 61 02 04



Service en charge de l'assainissement

Pôle de l'eau
ZA de la Petite Lande
240 rue Ampère
50380 SAINT-PAIR SUR MER
Tél. 02 33 91 30 27



Vous allez recevoir 2 factures, 1 pour l'eau, 1 pour l'assainissement.

Démarches en ligne

Journée Défense et Citoyenneté

L'organisation de ma JDC maintenant en ligne :

Mon compte me permet de

- Dialoguer avec mon centre de service national et obtenir toutes les informations pratiques sur ma JDC
- Télécharger ma convocation et obtenir des informations sur le lieu de ma JDC
- Télécharger mon attestation de participation pour pouvoir passer mes examens et mon permis de conduire



Géoportail de l'urbanisme

Le Géoportail de l'urbanisme a été créé en avril 2016 pour accueillir en 2020 tous les documents d'urbanisme et les servitudes d'utilité publique applicables sur le territoire national. Le but de ce portail est de simplifier l'accès aux documents d'urbanisme et servitudes d'utilité publique. Si vous souhaitez consulter les documents rendez-vous sur le site <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Vous pouvez alors effectuer une recherche par lieu ou par l'identifiant de la parcelle cadastrale.

Site de la commune

<http://anctovillesurboscq.fr>

Le Conseil Municipal a le plaisir de vous accueillir sur le site internet de la commune.

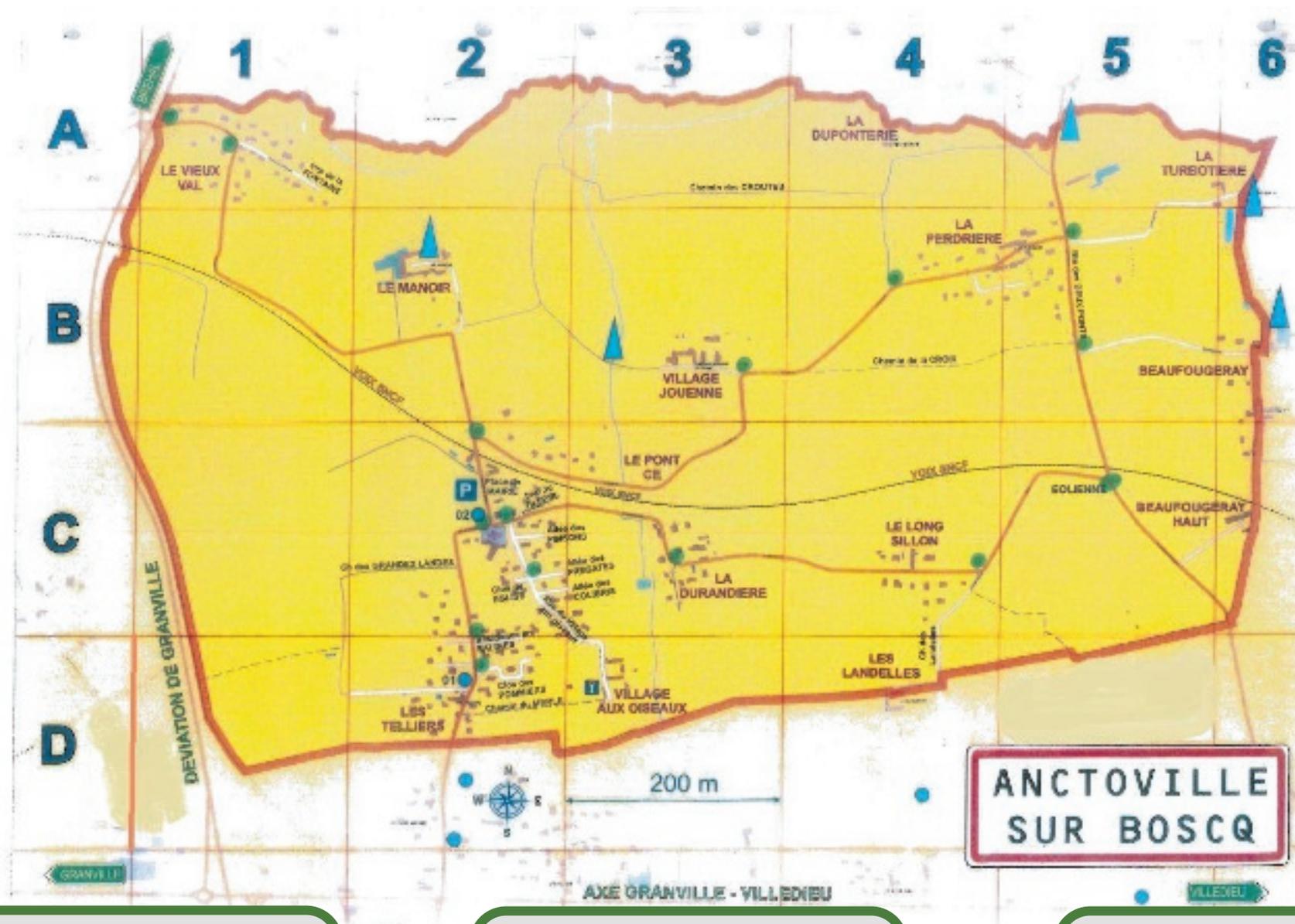
Vous y trouverez les données pratiques, les liens utiles et les informations qui vous faciliteront la vie quotidienne. Bien entendu, nous sommes à l'écoute de vos suggestions, si vous souhaitez enrichir nos rubriques ou nos informations.

Pour rester informé n'oubliez pas de vous inscrire.

Commune d'Anctoville-sur-Boscq



MAIRIE 1 place de la Mairie 50400 ANCTOVILLE SUR BOSCOQ



Tél : 02.33.50.28.62

fax : 02.33.90.60.89

Numéro de la permanence :
06.70.16.91.78

mairie.anctovillesurboscq@wanadoo.fr

www.anctoville-sur-boscq.fr

Horaires

Lundi de 10h00 à 12h00

Mercredi de 14h30 à 19h00